Image not found or type unknown

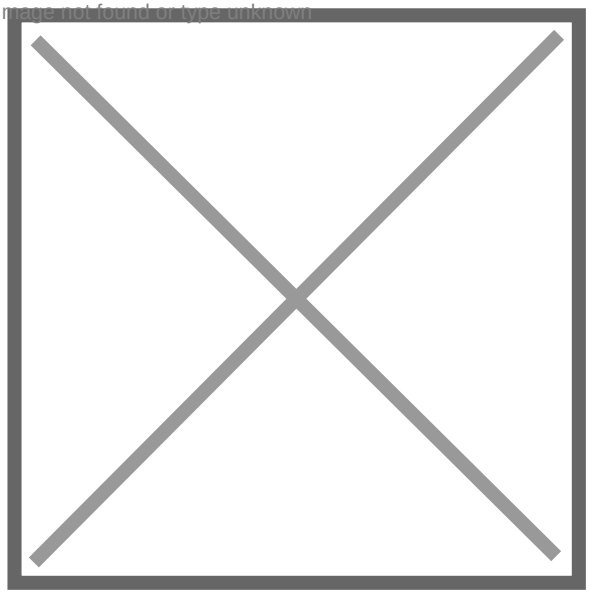

Instalation d'un nouveau compteur edf par le propriétaire

Par **lolottem1**, le **28/10/2009** à **20:36**

Bonjour,

Je suis en location dans un appartement que je quitte le 30 novembre, mon propriétaire et l'agence immobilière ont déjà reçu mon préavis de 3 mois.
J'habite dans une maison qui est divisée en 4 appartements, à l'origine il y avait un compteur EDF général avec des sous compteurs qui étaient tous situés dans mon appartement. Bien que j'ai demandé à mon propriétaire d'attendre que je parte pour faire des travaux dans l'appartement, celui-ci a commencé.
Il a fait installer 4 compteurs EDF (un par appartement) il y a deux semaines, et EDF me réclame le paiement de la mise en service de "mon" compteur.
Je trouve ça injuste dans la mesure où j'avais demandé à mon propriétaire d'attendre que je parte pour faire les travaux (surtout que ce n'est pas terminé maintenant j'ai un trou dans le mur avec le froid qu'il fait et plus d'électricité dans le garage) et que je pars dans un mois.

J'ai bien essayé de négocier avec mon propriétaire, pour qu'il prenne à sa charge les frais de mise en service du compteur, mais il a refusé alors que s’il avait attendu un mois comme je le demandais ça aurait été à lui de payer.

Que puis-je faire???
Je suis d'accord sur le fait que c'est à moi de payer l'abonnement et la consommation, mais pas la mise en service.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés